

PRÉSENTATION DU NUMÉRO PAUVRETÉS ET DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

Valérie BÉRENGER et Jean-Claude VÉREZ

Depuis près de deux décennies, les banques de développement multilatérales ont fait du combat contre la pauvreté leur objectif principal. En 2000, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, la communauté internationale s'est engagée à réduire de moitié la pauvreté. À la veille de l'adoption du programme onusien des Objectifs du Développement Durable post-2015 devant relayer les Objectifs du Millénaire, le bilan laisse apparaître des résultats mitigés. Bien que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue ait diminué au niveau mondial et que des progrès significatifs aient été accomplis dans les autres objectifs, il n'en reste pas moins que la pauvreté extrême persiste et que les progrès mesurés au niveau mondial masquent une augmentation des inégalités entre les pays et de profondes disparités au sein même des pays. En outre, les résultats accomplis restent fragilisés dans le contexte international actuel caractérisé par une croissance économique réduite, des problèmes d'emploi, des flux migratoires en hausse souvent liés à des situations de conflits et de guerre civile, liste à laquelle il faut ajouter la dégradation de l'environnement et les effets liés au changement climatique.

Pauvreté et développement continuent à représenter un véritable défi comme en atteste le Programme de développement des Objectifs du Développement Durable de l'après 2015. Il est requis désormais d'encourager une croissance inclusive, une prospérité partagée et équitable et un mode de vie durable pour tous. Ces nouveaux objectifs affichés sont la reconnaissance d'une approche plurielle du développement où les dimensions économiques, sociales, environnementales et institutionnelles sont interdépendantes. Ce futur programme renvoie à la nécessité d'une approche intégrée du développement et de la pauvreté dans ses multiples facettes combinant les aspects économiques à d'autres plus qualitatifs du bien-être.

Ce numéro thématique, pour partie tiré d'un colloque organisé par le LEAD à Toulon dans le cadre du GDRI du CNRS « Economie internationale et développement », réunit des articles qui cherchent à approfondir la réflexion sur les interactions entre la croissance et les multiples dimensions du développement et de la pauvreté.

Dans une note introductive, *Valérie Bérenger Jean-Claude Vérez* commentent par rappeler que la croissance économique dans les pays en développement n'est pas *de facto* inclusive. Il convient de dissocier le type de croissance et le type d'inclusion pour définir les politiques publiques adéquates. Il convient

encore de cibler avec rigueur les populations pauvres et vulnérables, et de mesurer les conditions réelles d'application des politiques sectorielles. Concernant la politique de santé, le régime d'assistance médicale au Maroc est donné comme une illustration parfaite des enjeux et des défis pour les politiques publiques.

Dans une autre note, **Stéphanie Treillet** rappelle que l'objectif de la « croissance inclusive » ou du « développement inclusif » par les organisations internationales constitue un renouvellement de leur approche, à la fois sur le plan de la doctrine et sur celui des recommandations en termes de politiques publiques. Pour autant, les fondements théoriques des programmes suggérés (ou imposés ?) restent inchangés par rapport à la période précédente : ils renvoient principalement à la Nouvelle Economie Institutionnelle articulée à certains concepts empruntés à l'approche d'A. Sen en termes de conception de la pauvreté et du développement humain. L'auteur insiste sur la nécessité de cibler la croissance et les politiques sociales pour réduire les pauvretés et rappelle si nécessaire qu'un meilleur fonctionnement des marchés en général n'entraîne pas systématiquement une croissance plus favorable aux pauvres.

Dans une dernière note introductive, **Audrey Verdier-Chouchane** aborde les questions relatives au genre, notamment les effets d'une plus grande autonomisation des femmes sur la croissance et le développement inclusif. L'auteur souligne ainsi les progrès suscités par un meilleur accès à l'éducation, à l'emploi, aux revenus et donc au bien-être, en s'appuyant particulièrement sur les travaux de Sen. On peut en déduire que toute politique publique orientée vers un degré accru d'autonomie des femmes est à promouvoir, dès lors qu'elle permet un progrès réel en matière de *capabilities*.

Gadom Djal-Gadom et Armand Mboutchouang Kountchou analysent les causes des disparités de pauvreté inter-départementales au Tchad dans un contexte de développement de l'exploitation pétrolière. L'originalité de la démarche adoptée par les auteurs tient à la différenciation qu'ils opèrent entre les départements selon les montants de revenus pétroliers reçus rapportés à leur poids démographique. La décomposition des écarts de pauvreté constatés entre les départements, réalisée à partir de l'approche de Blinder-Oaxaca, leur permet de mettre en évidence l'inefficience dans la répartition et l'utilisation des revenus pétroliers. Ainsi, l'inclusion économique au Tchad nécessiterait que la politique de redistribution des revenus pétroliers s'adapte aux besoins spécifiques du développement local.

Radhouane Filali et Anis Bouabid cherchent à évaluer le poids de la classe moyenne en Tunisie et à analyser ses contours en adoptant une approche probabiliste. Ils montrent que la classe moyenne en Tunisie s'est élargie entre 2005 et 2010. La classe moyenne, comme dans de nombreux pays en développement, n'est pas homogène. Les auteurs dissocient trois catégories : les revenus supérieurs, la classe intermédiaire et les ménages vulnérables. L'intérêt de l'article est d'aller au-delà des revenus pour caractériser la classe moyenne en s'appuyant également sur les conditions de logement des ménages, le niveau d'éducation du chef de ménage et le nombre de salariés dans le ménage. Vivre en milieu urbain ou rural, dans l'Est ou l'Ouest du pays, permet également de comprendre les écarts de niveau de vie au sein de la classe moyenne.

Nicaise Misangumukini met en exergue les facteurs qui expliquent la pauvreté des chefs de ménage au Mali, notamment la pauvreté telle que ressentie par des chefs de ménage qui ne sont pas considérés comme pauvres d'un point de vue objectif, car ils sont au-dessus du seuil de pauvreté monétaire. Ce ressenti par une importante population implique de réviser les politiques de lutte contre la pauvreté dès lors que celle-ci est complexe, multidimensionnelle et, si on n'y prête pas attention, normative. Par rapport à la pauvreté objective, trois facteurs selon l'auteur impactent avec plus d'intensité la pauvreté ressentie par ces chefs de ménage vulnérables : la faiblesse du niveau d'instruction, l'âge et les chocs subis au long de la vie sans avoir les capacités de résilience (ex. effet sur les récoltes des aléas climatiques...).

Cécile Batisse et Nong Zhu traitent de manière originale la question de l'inclusion à travers une étude des disparités de revenu entre les immigrés des pays du Sud et les Canadiens de naissance. Les auteurs examinent les disparités liées aux différences de caractéristiques individuelles (genre, éducation, profession) comparativement à des facteurs non observés (discrimination, sous-qualification...). Ils analysent encore l'impact de la distribution du revenu sur la pauvreté ainsi que les facteurs de la croissance différentielle du revenu et du creusement des inégalités chez les immigrés et les natifs, à partir de la méthode de décomposition de Blinder-Oaxaca. L'un des traits majeurs qui apparaît est la surexposition au chômage des immigrés par rapport aux natifs et le fait que les emplois qu'ils occupent sont moins susceptibles de correspondre à leurs compétences initiales.

Paolo Verme aborde la question des déplacements de population fuyant les violences et les conflits dont l'ampleur n'a cessé de s'intensifier avec la crise des réfugiés syriens depuis 2011. Comme le montre l'auteur, ces flux sont à l'origine de l'émergence d'un nouveau paradigme du développement se caractérisant par l'inclusion d'une dimension humanitaire. Cependant, l'auteur regrette la quasi-absence de littérature économique sur cette thématique. Il se propose de montrer que les nouvelles approches issues de la théorie des jeux, de la neuroéconomie et de l'économie comportementale peuvent être en mesure de fournir des outils méthodologiques pertinents pour mieux comprendre les prises de décision, les trajectoires et le bien-être de ces populations.